



ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2020-2021 Situation en 2022-2023 (suivi à 24 mois)

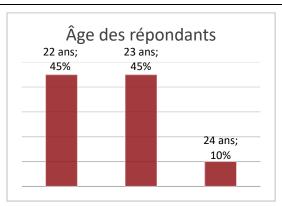
Méthodologie générale

Questionnaire envoyé le 15 mai 2023 et clôturé le 19 juin 2023.

Trois relances: le 24 mai 2023, le 02 juin 2023 et le 08 juin 2023.

Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
57	57	12 soit 21%

Généralités

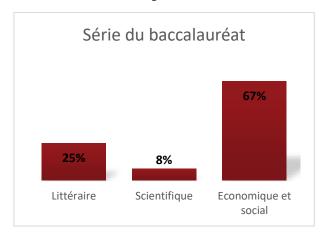




100% des répondants sont de nationalité française.

Diplôme antérieur

100% des répondants ont validé un baccalauréat général.



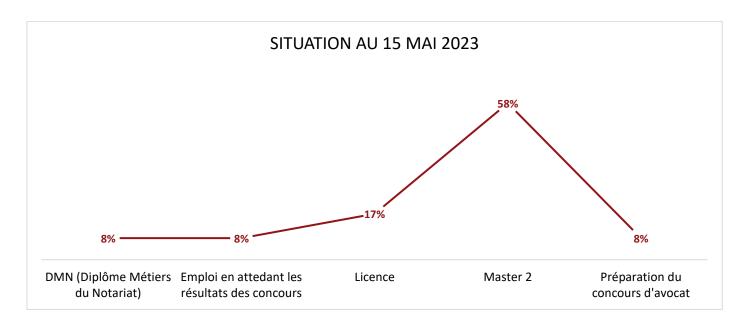
Parcours des répondants

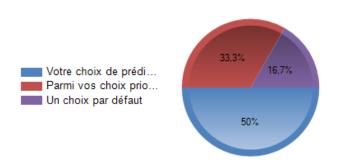
100% des répondants ont validé leur Licence.

78,30 % d'entre eux ont validé une licence de droit « parcours culture juridique » et 21,70 % une licence de droit « parcours science politique ».

Situation actuelle

Comme attendu, la majorité des diplômés de droit de 2021 sont actuellement en fin de Master 2.



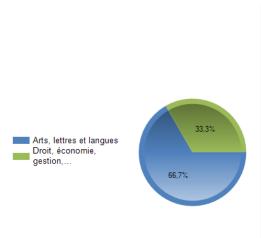


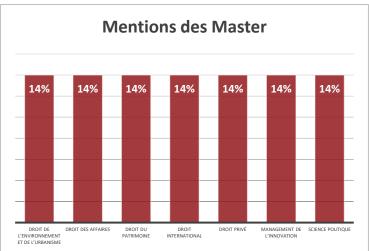
83,3 % des répondants déclarent que leur situation actuelle est un choix de première intention ou parmi leurs options prioritaires.

Les 17% des répondants actuellement en Licence se sont orientés vers des études en Art, Histoire de l'Art et Archéologie.

Répartition des mentions

Les répondants en Master 2, concours ou formation, restent dans leur mention Droit, économie, gestion.





La grande diversité des spécialités prouve l'étendue des possibles de la licence.

Situation géographique

42% des répondants ont indiqué leur situation géographique actuelle. Parmi eux, 60% sont restés en Occitanie.



Les données sur les établissements sont parcellaires et ne seront pas significatives, si ce n'est qu'à Toulouse, l'université fréquentée par les répondants (17%) est Université Toulouse 1 Capitole.

Réorientation

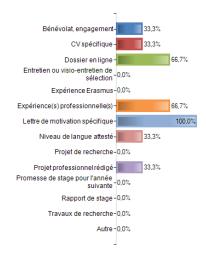
8% des répondants déclarent s'être réorientés au cours de leurs cursus, passant d'une licence de Droit « culture juridique » à une licence d'histoire de l'art dans un but de reconversion et d'adaptation du cursus au projet professionnel.

L'après-Licence

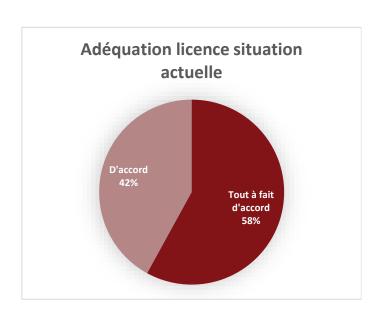
Seuls 3 répondants ont donné des indications sur le nombre de candidature et de réponses positives aux Masters. Les résultats ne sont donc pas significatifs.

De même, les éléments demandés lors des candidatures ne donnent pas de résultats exploitables du fait de la rareté des réponses.

Pour informations, les critères récurrents sont



A ce jour, 100% des répondants déclarent leur situation en adéquation avec leur parcours de Licence car leur poursuite d'étude est en totale adéquation avec leur projet professionnel, le programme de formation et la situation géographique.





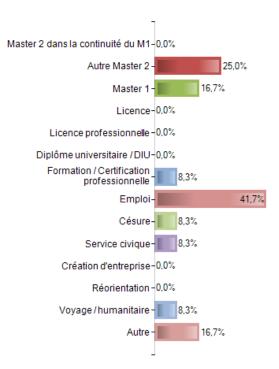
Le projet professionnel

Seuls 33% répondent à la question de savoir si leur poursuite d'étude correspond à l'idée qu'ils s'en faisaient. Parmi eux, 75% répondent positivement et 25% déclarent qu'elle est totalement différente.

Pour la rentrée 23-24, 41,7% des répondants seulement envisagent d'entrer dans la vie active. Nous revenons à un chiffre identique à celui de l'enquête de 2021, soit une hausse par rapport aux 34,8% des répondants de l'enquête 2022.

Comme en 2022, 25% souhaitent entreprendre un autre Master 2, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. 16,7% des répondants veulent intégrer l'école nationale de la magistrature ou d'avocature, chiffre relativement stable depuis 3 ans.

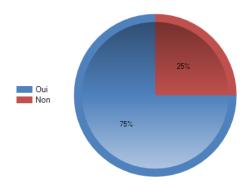
Doctorat ou création d'entreprise ne séduisent, cette année, aucun répondant. Les répondants de cette cohorte n'envisagent pas de poursuite d'études en Doctorat ni d'insertion professionnelle via la création d'entreprise.



Les actions de professionnalisation occupent toujours une place importante dans la définition du projet professionnel des répondants : les stages, dont le pourcentage reste constant, et les rencontres avec des professionnels gagnent en prépondérance, passant de 26% en 2022 à 50% aujourd'hui.

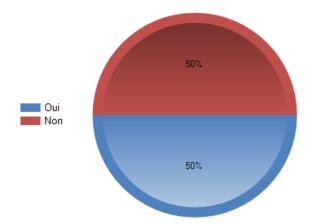


75% des répondants estiment avoir été préparés à la poursuite de leur projet professionnel.



Dans les mêmes proportions, ils se disent satisfaits de cette préparation même si certains estiment que l'université, en général, n'a pas assez de contact avec le monde professionnel et une formation plus académique que concrète. Ce bémol reste une constante dans les enquêtes.

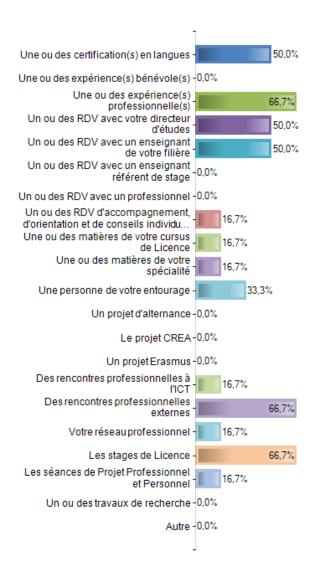
Pour ce qui est de l'accompagnement à la candidature Master, les résultats sont plus mitigés.



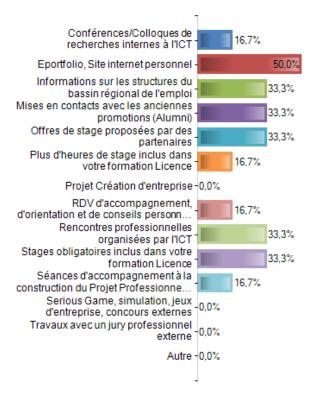
Certains déplorent des cadres pédagogiques peu présents alors que les autres estiment que leur accompagnement était parfait, la plupart ayant préféré candidater seuls et sans aide, d'autres auraient apprécié des RV plus nombreux...

Cette question apparaît donc comme extrêmement subjective et s'avère difficilement exploitable d'un point de vue objectif.

Les dispositifs considérés comme aidant à la candidature sont assez nombreux avec une adhésion massive aux expériences professionnelles, aux stages et aux rencontres avec des professionnels extérieurs. Ces éléments sont constants quoiqu'en légère hausse par rapport à 2022.



Parmi les dispositifs qui pourraient être développés ou améliorés on retrouve un désir de créer un eportfolio ou un site internet pour plus de visibilité professionnelle.

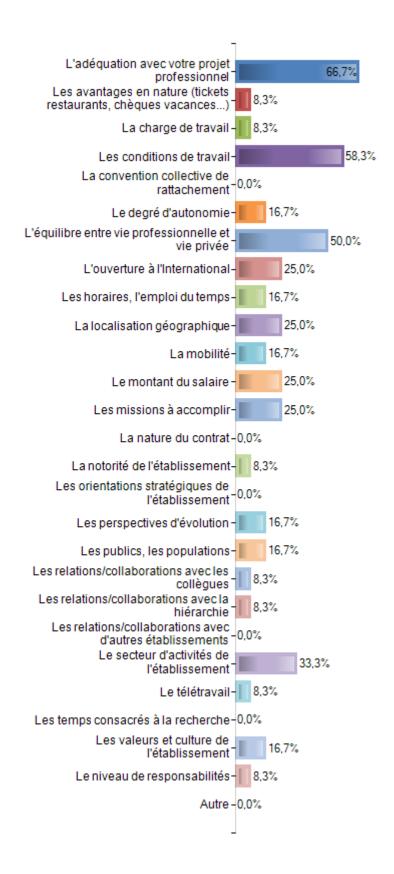


Si 50% des répondants estiment n'avoir manqué de rien dans leur préparation, l'autre moitié regrette que les seules perspectives données aux étudiants soient les carrières traditionnelles (magistrat, avocat, notaire, huissier) et de manquer d'ouverture sur les autres possibilités. Une information sur d'autres Masters que ceux d'UT1 aurait été appréciée dans les mêmes proportions.

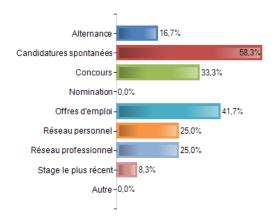
L'emploi

25% des répondants sont actuellement en emploi soit comme agent de la fonction publique soit en profession libérale mais un seul répondant apporte des éléments concrets aux questions sur l'emploi ce qui n'est pas exploitable.

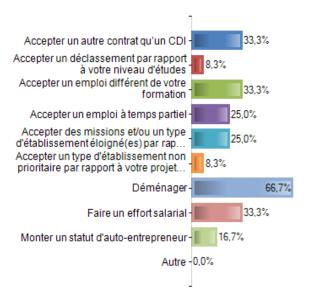
Pour autant, certains points sont fédérateurs dans l'employabilité parmi lesquels : l'adéquation avec le projet professionnel, les conditions de travail et l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle. Ces données sont assez différentes de celles des enquêtes précédentes notamment en ce qui concerne les missions et le salaire qui semblent moins prégnants aujourd'hui.



Pour entrer dans la vie professionnelle, les répondants jugent qu'il est primordial de suivre la voie classique : candidatures spontanées et offres d'emploi.



Enfin, pour accéder à l'emploi les répondants sont prêts à faire des concessions :



Mais non sur tout:



Le déménagement semble rester la concession la plus classique, les autres éléments n'offrant pas de marquage franc. Notons que la création d'entreprise est envisagée par 17% des répondants comme un

accès à l'emploi, connaissant une nette baisse par rapport à 2022 où 26% considéraient cette voie comme faisable. Le déclassement, les efforts sur le salaire et les arrangements éthiques restent des points rédhibitoires, maintenant ainsi la même dynamique que l'année précédente.

Le manque d'expérience réelle et la forte concurrence sont les principales difficultés redoutées par les répondants.

Dans les conseils prodigués aux pairs, on retrouve la qualité du dossier académique, la nécessite d'un projet réfléchi et construit, et massivement la multiplicité des stages pour bien asseoir son projet dans la réalité du terrain et se donner des opportunités réelles.

100% des répondants conseillent la formation de Droit de l'ICT dont 42% de manière très positive.